

Formation proposée par le cabinet Ellipse Avocats



Sensibilisation aux RPS, harcèlements moral et sexuel



En présentiel



3.5 HEURES



175€ pour les adhérents
200€ pour les non adhérents
+ refacturation des frais de
déplacement du formateur



8 à 10 personnes

OBJECTIFS

- **Savoir identifier** les différentes notions pour une exemplarité et une tolérance 0
- Savoir **prendre conscience** et savoir **réagir**
- Savoir **traiter et identifier** les risques

CONTENU

- Des RPS au harcèlement moral : de quoi parle-t-on ?
- Des agissements et propos sexistes au harcèlement sexuel : de quoi parle-t-on ?
- Savoir identifier les signaux faibles et forts
- Savoir réagir et orienter / identifier les outils de prévention efficaces au quotidien
- Savoir traiter et maîtriser les risques
- Mises en situation et QUIZZ

Modalités et délais d'accès :

La formation démarre à la signature de la convention et les dates sont convenus en accord avec le client.

Accessibilité aux personnes handicapées :

En fonction du handicap du stagiaire, nous étudierons les éventuels aménagements spécifiques qui pourront être étudiés en collaboration avec le stagiaire (outils, rythmes, ou modalités particulières adaptés au handicap exprimé).

Public

Dirigeants, DRH/RRH,
Assistants RH,
Juristes, Managers.

Pédagogie

- Exposé, supports pédagogiques, échanges, quizz, grille d'auto-évaluation.
- Un support sera remis à chaque participant.
- La formation se termine par un contrôle des acquis.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Intervenant

Un Avocat du cabinet du réseau
ELLIPSE AVOCATS

Modalités d'évaluations / Attestation des acquis de la formation :

- Evaluation des objectifs atteints par questionnaire (quizz) ;
- Evaluation à chaud et à froid (quizz) sur le niveau de satisfaction.